

Fête de la nature

La Fête de la nature vous donne rendez-vous les 26 et 27 septembre. De nombreuses animations gratuites rythmeront cette 3^{ème} édition. Pendant deux jours fêtons ensemble la nature, notre environnement, sa biodiversité, aux côtés d'acteurs locaux engagés.

VEN
26
SEPT



L'AQUEDUC

Projection du film « La Théorie du boxeur », l'agriculture face au défi climatique.

SAM
27
SEPT



CENTRE DE LA BEFFE

Rdv à la Beffe pour une journée riche en activités gratuites et ouvertes à tous :

- quizz, animations et jeux par les animateurs du périscolaire
- découverte de la permaculture, pour produire des légumes avec moins d'eau, avec l'association *Passer par elle*
- dégustation de miel d'André Gruffat, un apiculteur dardillois
- parcours à bulles, bain de forêt, initiation à la sophrologie
- promenades en Rosalie, en calèche ou à vélo
- découverte d'une nouvelle ferme pédagogique, etc.

JARDINS DE LA BEFFE

- ateliers compost et empreinte végétale
- chasse au trésor sur les végétaux
- création de mini-potagers



Florence Schreinemacher

Adjointe à l'enfance et au développement durable

Une 3^{ème} édition avec un format qui évolue, fruit précieux des concertations et bilans réalisés avec les habitants et les associations investies dans cette fête. Une version qui reste dans l'esprit de sensibiliser et donner le goût de l'engagement pour notre environnement. Célébrons ensemble - petits et grands - notre Nature.

PRATIQUE

Buvette et petite restauration par le Sou des écoles.

Minibus et point de covoiturage : parking de Montcourant / L'Aqueduc / Mairie.

+ Programme complet sur dardilly.fr

2 POULES POUR LE PRIX D'UNE !



Les Français jettent 129 kg de déchets alimentaires/an. Pour réduire vos déchets à la source, Dardilly vous propose d'adopter des poules tout en profitant de bons œufs frais !

Le principe : pour une poule achetée, la commune vous offre la seconde.

Si vous êtes intéressé, il suffit de vous inscrire avant le 12 septembre à 17h en mairie ou via :

m.renard@mairie-dardilly.fr, puis déposez un chèque de 19 € en mairie, à l'ordre de Régie Services Communaux. Nous vous demanderons également de remplir et signer un contrat d'adoption, ainsi qu'un document CERFA obligatoire pour la déclaration de détention de volailles (documents disponibles à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur dardilly.fr).

Vos deux poules, un sac de grains et un guide d'élevage vous seront remis samedi 27 septembre pendant la Fête de la nature de 14h à 17h. Prévoir un grand carton ou une cage pour le transport de vos poules.

+ Pour tout renseignement : m.renard@mairie-dardilly.fr